



FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE NATATION



Commission Technique

Communiqué N° 11/ 2017

Résultats des Nageurs évoluant à l'étranger

Il est demandé aux associations affiliées à la FRMN d'envoyer les résultats justifiés, entre les dates du 13 Février 2017 et 30 Mai 2017, de leurs nageurs évoluant à l'étranger.

La commission technique ne prendra en considération, pour les sélections nationales, que les résultats envoyés par les correspondants des associations avant le 1^{er} JUIN 2017.

Le Président de la FRMN
Driss Hassa

Le Président de la CT
Youssef El Haouat